



## Légal contre illégal

## Légal contre illégal

Depuis l'entrée en vigueur du traité interländler sur les jeux de hasard, de nombreuses modifications ont été réalisées dans le domaine des jeux de hasard. Il est difficile de reconnaître ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Seuls les jeux de hasard avec une concession sont autorisés et donc légaux. Les jeux suivants en font partie :

- les casinos relevant de l'état,
- le loto,
- les paris sportifs auprès d'Oddset ou Toto,
- les paris hippiques,
- les machines à sous

Toutes les offres de jeu qui n'ont pas de concession sont par contre illégales. En font partie :

- tous les jeux de hasard sur Internet (y compris le poker en ligne),
- les jeux de hasard dans les bureaux de paris (paris sportifs),
- les jeux de hasard proposés par des personnes qui ne détiennent pas de concession (par ex. dans l'arrière-salle d'un café).

Le danger d'escroquerie est élevé dans le cas de jeux de hasard illégaux, par ex. pour le paiement du gain. Il n'existe pas de protection juridique dans la mesure où la démarche, c'est-à-dire la participation au jeu de hasard, est répréhensible. En ce qui concerne les jeux de hasard en ligne plus particulièrement, les opérateurs ne sont pas accessibles dans la plupart des cas puisqu'ils opèrent de l'étranger.

Les jeux de hasard en ligne sont interdits en Allemagne même s'il existe de nombreuses possibilités sur Internet ! Ceci n'est pas seulement valable pour les opérateurs mais également pour tous les participants aux jeux de hasard en ligne qui sont alors en infraction.